

# Conseil Consultatif Citoyen

Compte rendu séance du 14 octobre 2025

*Pour cette séance, étaient présents :* Mme AMOUREUX Maud ; M. GNAGY Cédric ; Mme LAGRANGE Marie-Martine ; M. LAQUECHE Philippe ; M. LARGE Jean-Pierre ; M. LAVERGNE Christian ; Mme RAUFASTE Sylvie ; Mme TEULET Annie ; Mme UTIEL Nathalie ; M. VIRELLI Clément

*Étaient excusés :* Mme MESURET Edwige ; M. ROBERT Jérémy ; M. SIMI Jean-Michel ; M. TESTET Daniel

---

## Ordre du jour

- Achat groupé de récupérateurs d'eau (point d'étape)
- Terrain communal St Romain (information)
  
- Bilan et perspectives du Conseil Consultatif Citoyen

### **1/ Achat groupé de récupérateurs d'eau**

Le seuil des 48 récupérateurs est atteint dans le sondage

Au vu du plan pluriannuel de l'Agence de l'eau, la subvention pour des récupérateurs de 1000l est de 150€ par récupérateur

Après contact avec l'entreprise Aquacollect, cette dernière peut livrer les récupérateurs à la qualité précédemment décrite (voir compte-rendu précédent) au prix total de 199€ dont 49€ facturé au particulier et 150€ facturé à la commune (somme à 100 % récupérable par la subvention)

Le dossier est désormais entre les mains du conseil municipal qui doit décider de la mise en œuvre de la procédure.

### **Question sur la récupération au jardin partagé Victor Hugo**

La question est posée de savoir si la commune peut aussi bénéficier de récupérateurs pour ce jardin. Le problème est qu'il n'existe aucune toiture sur le terrain lui-même. Les seuls bâtiments de proximité sont ceux du collège.

Une démarche en partenariat avec le collège serait à envisager dans ce sens et pourrait s'inscrire dans une démarche de sensibilisation des élèves sur la problématique de l'eau

## **2/ Terrain communal Lavoir St Romain**

Le technicien forestier du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), M. Lemaire, a transmis à la mairie le compte-rendu de sa visite sur le terrain le 10 juillet.

Durant cette visite, il a effectué des carottages et observé la végétation présente. Suite à quoi il propose un découpage en 6 zonages avec une mise en œuvre selon les étapes suivantes

1a) "nettoyage" (passage du broyeur : réouverture des zones en prairie, dégagement en zone 3, tracé des éventuels sentiers/chemins, ...) ; implantation et réalisation des potets pour futures plantations : à réaliser en fin d'été.

1b) sélection des arbres à conserver, éclaircies si nécessaire ; plantations complémentaires : à réaliser en hiver.

2) signalétique pédagogique + recommandations...

3) implantation d'éventuels agrès, bancs, etc. après observation du site : végétation, entretiens nécessaires, fréquentation, etc.

M. Lemaire a également établi dans son compte-rendu une liste de partenaires ( ONF, Natura 2000, gestionnaires et experts forestiers ayant une expérience dans ce domaine,...)

Le dossier est entre les mains du conseil municipal pour entamer les premiers travaux de débroussaillage.

## **3/ Questions diverses ( proposition de spots lumineux sur passages piétons)**

P. Laquèche soumet cette proposition.

L'existence de spots lumineux au sol (rechargés par énergie solaire) sur des passages piétons semble avoir le mérite de bien ralentir les véhicules de nuit. Voir exemple sur Créon. L'idée d'en installer sur les passages piétons à l'arrivée de la route de Libourne par exemple pourrait être un premier essai. Ceci est une proposition de sécurisation supplémentaire à faible coût.

#### **4/ Bilan et perspectives pour le Conseil Consultatif Citoyen**

L'année 2026 est année d'élections municipales et comme prévu dans le règlement le 3C doit être suspendu 3 mois avant les élections selon les termes du règlement interne (extrait reporté ci-dessous)

##### ***Durée de la mandature***

*Les membres désignés le sont pour la durée de la mandature, jusqu'à suspension 3 mois avant les élections municipales suivantes. Après quoi il sera procédé à un renouvellement selon les choix exprimés par le Conseil Municipal nouvellement élu.*

Une dernière séance peut donc être envisagée en décembre, mais nous préférons consacrer celle-ci exclusivement à un moment convivial pour clore agréablement cette expérience vécue durant la mandature, et profiter de cette réunion pour en faire le bilan.

Voici ce qu'il ressort de cet échange :

- L'essoufflement. Une participation amoindrie sur les dernières séances
- Cela pose la question de la représentativité
- Le public jeune (18-25 ans) impossible à capter depuis le départ
- En positif, un noyau avec des membres volontaires ainsi que des tirés au sort reste toujours présent et actif
- La liste des actions reprises par le Conseil Municipal à l'initiative du 3C est plutôt riche (Zone bleue, mutuelle communale, accueil cyclo et camping,...)
- Un sujet, la vidéoprotection, a été soumis à discussion sur la demande du maire.
- On peut regretter que le 3C n'ait pas été saisi plus souvent sur d'autres sujets
- Une discussion s'est instaurée sur la complémentarité entre 3C et CM
- Le 3C pourrait être un lieu de projection à long terme sur la vie à Sauveterre, mais tout le monde n'est pas d'accord sur ce point car l'orientation c'est du ressort du CM. Mais celui-ci en a-t-il vraiment le temps face aux urgences des questions à traiter ? Ce sont des questions à reprendre par le prochain Conseil Municipal.
- Dans tous les cas, tout le monde semble d'accord pour dire qu'il faut alléger le mode de désignation des membres. Le système par tranches d'âge est lourd à gérer surtout sur une petite commune comme Sauveterre.
- Il faut pourtant veiller à la représentativité de la population.
- L'idée d'un sondage par le biais de l'Echo des Cités sur ce que les gens pensent du 3C a été évoquée.
- Certains membres ont vraiment le désir que cette expérience continue car elle est riche en discussions et permet de débattre positivement sur des sujets variés. Le 3C serait ainsi un bon outil pour souder la population autour de thèmes qui pourraient être clivants.

Cette énumération reflète le résultat de la discussion mettant en avant des points positifs et négatifs qui seront utiles au futur mandat pour définir si l'expérience du 3C est à renouveler et si oui, sous quelle forme.

Puis, pour clore cette année 2025 de manière conviviale ainsi que l'activité du 3C durant tout le mandat, nous nous donnons rendez-vous autour d'un repas au restaurant

**le jeudi 18 décembre**

Le lieu, l'horaire et autres détails pratiques seront transmis dans un prochain courrier.

Fidèle à ses habitudes, la réunion se termine avant 22h !